Bulletin municipal de la commune de Saint–Antonin du Var

NOVEMBRE 2015

TONINFO

À vrai dire...

Si l'on en croit les manuels spécialisés *« la réussite d'une réunion publique est souvent jaugée à l'aune de la participation et du nombre de personnes présentes dans la salle .»* Celle que nous avons tenue le 14 octobre a rassemblé une bonne centaine de participants, et peut donc, en ce domaine, être considérée comme un succès.

Mais il est bien sur insuffisant de n'avoir que l'approche comptable de l'exercice pour juger de l'essentiel, à savoir de son intérêt pour les parties prenantes, le public et les élus.

Rappelons que la finalité de cette rencontre résidait dans le souci de la municipalité, d'une part de dresser un panorama des objectifs atteints depuis 2008, et d'autre part, d'informer le public sur les modifications institutionnelles et budgétaires qui, à court et moyen terme, allaient impacter notre commune.

Le sujet est si vaste et évolutif [*pour ne pas dire volatil*], qu'il était inconcevable d'en explorer tous les aspects de manière exhaustive et d'en tirer des conclusions ou décisions définitives.

Dès lors, face à ce cocktail d'acquis et d'incertitudes, il y avait deux attitudes possibles :

- le **« fil de l'eau »,** se laisser aller au gré des évènements, et les subir; avec le risque d'être contraint de réagir et de décider en urgence, sans disposer du temps de la réflexion amont,
- la **« prospective »** qui consiste, après avoir pris en compte les éléments d'appréciation, à élaborer des scénarios possibles, et ainsi prendre le temps d'en évaluer avantages et inconvénients et , le jour venu, décider en connaissance de cause.

Faut il préciser quelle est la notre?

Pour autant, quelles que soient les méthodes, quelles que puissent être les analyses, nul ne peut prétendre à l'infaillibilité. Nous en sommes conscients, et ce faisant nous convenons sans état d'âme que nos choix, nos orientations et nos décisions n'aient pas l'assentiment de certains. Il est dès lors tout a fait légitime que ces divergences d'appréciation aient toute latitude pour se faire entendre, comme ce fut le cas le 14 octobre. Il est dommage que les délais contraints et les conditions ne nous aient pas permis d'aller au-delà de quelques échanges préliminaires sommaires.

Lisibilité, responsabilité, réactivité.
Pierre ROSANVALLON
« Le bon gouvernement »

Alors en quelques mots, car un développement serait trop papivore, qu'il me soit permis d'apporter des éléments d'éclairage sur trois des sujets qui, en ce 14 octobre, ont fait débat.

1 - Trop de charges salariales : Formule lapidaire qui n'a de sens sans une mise en perspective : *« Dépenses de personnel en euros par habitant par type de collectivité **:** 504 € par habitant dans les communes » (Notice technique AdCF - Juillet 2012) - Chez nous : 414.29€/hab* [290K€ / 700hab.] Donc pas moins de 90 € /habitant de moins que la moyenne nationale. Mais cela ne nous exonère pas de considérer que ce poste de dépense est un gisement potentiel d'économies, sous réserve de sacrifier quelques services. Mais lesquels et comment?

2 - La ruralité est sacrifiée : La parole est au commissaire-enquêteur désigné pour l'enquête publique du PLU en 2012: *« Cependant Saint Antonin entend préserver sa ruralité, ses paysages diversifiés et tirer parti de son terroir. Les zones agricoles sont augmentées d'environ 200 ha par rapport au POS précédent. »* Quant aux superficies des zones constructibles elles s'établissement comme suit : Ancien POS (U + NB) = 122 ha, soit 6.91% de la superficie du village. Notre PLU (U+AU) = 89.33 ha, soit 5.06 % de la sup. du village. Au total donc, tout en prenant en compte la croissance démographique prévisible, le potentiel rural est amplifié, la superficie constructible est diminuée.

3 - On se fait phagocyter par la CAD. Le fait intercommunal ne peut être occulté, il est dans la Loi. Dès lors, il nous est apparu plus pertinent et surtout plus porteur pour le village, de demander notre intégration à la CAD, en lieu et place du Comté de Provence de Brignoles. A l'évidence c'est en terre « dracénienne » que se situent nos bassins d'emploi et de vie. L'heure n'est plus à la nostalgie « d'avant ». Le maintien des services, et les potentialités de développement sont aujourd'hui à l'échelle des intercommunalités et des grandes Régions, au sein desquelles des communes fonctionnellement et structurellement adaptées, demeureront l'échelon de vie locale et d'immédiateté . Pour regrettable que puisse être cette évolution aux yeux de certains, la refuser reviendrait à ne pas être à la hauteur des défis de demain et des demandes *« des populations en attente de services* [performants] *et de nouveaux équipements *» - * JC Nemery - Directeur du Centre de recherche sur la décentralisation territoriale.*

A défaut d'avoir pu le dire, voilà qui est écrit.

Bien cordialement **SB**

CEREMONIE COMMEMORATIVE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Le Maire et le conseil municipal
Les anciens combattants de Saint Antonin du Var
seraient honorés par votre présence à la cérémonie qui se déroulera
MERECREDI 11 NOVEMBRE 2015
à 11 heures
devant le monument aux morts.
Un vin d'honneur clôturera cette célébration.

DES NOUVELLES DE L'EURO VELO 8

L'EuroVelo 8 – Véloroute de la Méditerranée s'étend de Cadix à Chypre sur 5 888km en Europe. En France, elle représente près de 900km dont environ 30% sont actuellement réalisés. Chez nous, elle emprunte le tracé de l'ancienne voie ferrée. Plusieurs partenaires institutionnels sont engagés dans la réalisation de cet ouvrage.

Le département du Var, en sa qualité de propriétaire de l'ancien chemin de fer, a engagé depuis plusieurs mois des travaux d'aménagements pour permettre la mise en service de l'EV8.

Par correspondance datée du 14 octobre, le conseil départemental nous fait connaitre sa volonté de mettre en service, si possible avant la fin de l'année 2015, une section de voie verte. Cette première section devrait se situer entre Château Mentone et le quartier Michelage de Flayosc.

En 2016 le département envisage de porter quelques améliorations à la plate-forme sur les communes de Saint Antonin, Entrecasteaux et Salernes, afin de la relier à Flayosc.

Voilà de bonnes nouvelles, qui confortent l'une des composantes de « l'identité antonaise » que nous avons définie dès 2008 dans notre programme : l'ATTRACTIVITÉ. Forts du calendrier prévisionnel départemental, nous pouvons désormais travailler sur la liaison douce, incluse dans notre PLU, qui reliera l'EV8 au cœur de village.

Pour en savoir plus sur l'EV8 : Je dispose de deux présentations (diaporamas .pdf) datées de 2013 et 2014. L'une relative à l'EV 8 en région PACA, l'autre plus ciblée sur le Var. Je peux les transmettre aux personnes intéressées, qui se feront connaitre par courriel en mairie.

Pour le parcours antonais, nous disposons de la carte des secteurs qui, une fois l'EV8 mise en service, seront soit partagés (vélos + riverains) soit strictement réservés aux vélos, avec l'emplacement des barrières. Carte consultable en mairie.

Ca c'est passé chez nous!
Il y a quelques jours à peine.
Même pas honte!

On arrive, on décharge…
On s'en va.
Et voilà le travail!

CA NE PEUT PAS DURER!
ON VA SANCTIONNER.

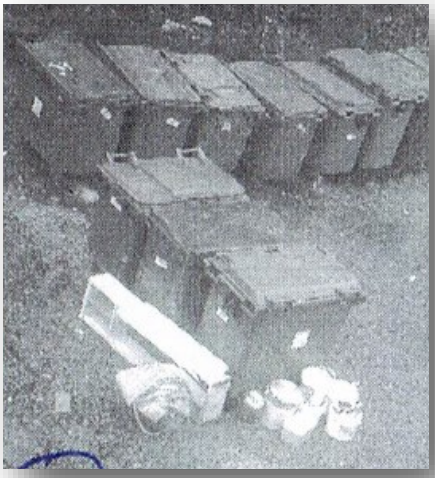

ENLEVEMENT DES ENCOMBRANTS : Vendredi 13 et 27 novembre Le dernier de l'année : **11 décembre**
Entre 08.00 et midi - Inscriptions préalables en mairie : 04 94 04 42 08

ELECTIONS REGIONALES 2015 - DE QUOI S'AGIT-IL?

- Les élections régionales sont prévues les **6 et 13 décembre 2015**.
- Comme pour les scrutins nationaux, peuvent voter aux élections régionales les Françaises et les Français âgés de dix-huit ans accomplis, jouissant de leurs droits civils et politiques, inscrits sur les listes électorales.

Nombre d'électeurs inscrits à ce jour à Saint Antonin : 577

Quel est le mode de scrutin ?

- C' est un scrutin proportionnel à **deux tours** avec prime majoritaire.
- Au premier tour, il n'y a répartition des sièges que dans l'hypothèse où une liste obtiendrait la **majorité absolue** des suffrages exprimés.
- Si tel n'est pas le cas, il est procédé à un **second tour** de scrutin, auquel seules peuvent se présenter les listes qui ont obtenu au moins 10% des suffrages exprimés.

Comment les listes sont-elles constituées ?

- Les listes sont régionales mais elles sont composées de sections départementales : chaque liste est constituée d'autant de sections qu'il y a de départements dans la région. Les listes doivent également respecter l'obligation de parité (un candidat de chaque sexe alternativement)

Les listes PACA sont donc composées de 6 sections départementales : Alpes de Haute Provence, Hautes Alpes, Alpes Marirtimes, Bouches du Rhône, Var, Vaucluse.

Quelles sont les listes des candidats en PACA?

- Pour le premier tour, les déclarations de candidature sont déposées à partir du lundi 2 novembre 2015 et jusqu'au lundi 9 novembre 2015 à midi
- Les têtes de liste connues à ce jour. *(Source : Wikipedia - Elections régionales françaises de 2015)*

Tête de liste	Liste	Tête de liste	Liste
Jacques BOMPARD	EXD-LS	Christian ESTROSI	LR - UDI
Isabelle BONNET	LO	Cyril JARNY	ND
Sophie CAMARD	EELV - FG	Marion MARECHAL-LEPEN	FN
Christophe CASTANER	PS-PRG-MRC-UDE	Daniel ROMANI	UPR
Noêl CHUISANO	DLF		

Quelle est la répartition des sièges?

- Il y a 123 élus au conseil régional PACA.
- Le nombre d'élus de chaque département est proportionnel au nombre de voix que la liste régionale a obtenues dans chacun d'eux. *(Je sais, c'est un peu tortueux, mais c'est ainsi)*

Pour connaitre dans le détail les subtilités de ces décomptes : http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Actualites-des-elections/Regionales-2015-Memento-a-l-usage-des-candidats)

L'AMF dénonce « l'accélération de la dégradation » des finances locales

François Baroin, président de l'Association des maires de France, a mis à nouveau en garde hier (le 21 octobre) contre « *l'accélération de la dégradation* » des finances locales liée à la baisse des dotations de l'Etat. « *Nous sommes la caisse de résonance d'une colère, d'une très grande inquiétude sur le terrain* », a-t-il affirmé devant l'Association des journalistes parlementaires (AJP). *Si rien ne change, l'année 2016 va conduire à une amplification d'un désastre annoncé* ».
L'AMF, qui regroupe plus de 94 % des 36 742 communes, toutes tendances confondues, a invité le chef de l'Etat à assister à son congrès qui se déroulera du 16 au 19 novembre prochain.

ANIMATIONS & LOISIRS 2015

Mairie de Saint Antonin
Route d'Entrecasteaux
83510—SAINT ANTONIN DU VAR

Téléphone : 04 94 04 42 08
Télécopie : 04 94 04 41 05
Messagerie :
saint.antonin.mairie@orange.fr

C'est avec beaucoup d'émotions que je rédige ce petit mot de remerciements. J'ai vraiment été très touchée par toutes ces marques d'affection et de reconnaissance. Merci à Monsieur le Maire, à ses conseillers, à mes collègues, aux institutrices, aux parents et aux enfants. Ces 26 années avec vous auront toujours une place dans mon cœur et cette merveilleuse soirée du 14 octobre restera à jamais gravée dans mon esprit. Merci

Béa

LOTO organisé par le comité des fêtes « Fêtes notre village » en l'espace culturel communal

SAMEDI 21 NOVEMBRE 2015 de 15 heures à 18 heures 30

Le carton est à 3 € , les 4 à 10 € - Nombreux lots à gagner , dont une TV écran plat 99cm, une tablette tactile , un lecteur DVD, etc.

Une pause-goûter sera ménagée vers 16h30 : café, thé, chocolat chaud et vente de crèpes.

REVEILLON du 31 décembre 2015

Il y a encore des places disponibles pour participer à la nuit de la Saint Sylvestre en l'espace culturel.

Les pré-réservations sont reçues en mairie, contre dépôt d'un chèque de 30€/ personne en guise d'arrhes.

Il vous sera demandé de confirmer votre participation pour le 15 décembre, délai de rigueur.

N'attendez pas le dernier jour, car, comme vous le savez, le nombre de convives est limité à un maximum de quatre vingts. FORMULE « TOUT INCLUS » : L'apéritif, le menu, les vins (blanc, rosé, rouge) et le champagne, la soupe à l'oignon, avec une ambiance musicale assurée par un DJ professionnel, vous sont proposés pour 85€/ personne.

BIENTÔT LE TEMPS DES FÊTES DE NOËL ET DES PREMIERS INSTANTS SKI

Pensez à l'ODEL pour des week end groupés ou en individuel

Le centre de vacances « Les Carlines » à Vars-les-Claux, dans les Hautes Alpes, http://www.carlines-vars.fr/, aux portes du Parc naturel du Queyras, possède une vue imprenable sur les massifs montagneux. Trois formules vous sont proposées : Pension complète; demi-pension ou petit déjeuner. Un espace « Forme et bien être » et un mini-club enfants/ados sur place.

Infos et réservations : 04 94 925 985

LES SENTES ANTONAISES. LES PROCHAINES RANDONNEES

⇒ **Jeudi 5/11 à 9 hrs** : 1/2 Journée - Lorgues -

⇒ **Jeudi 19/11 à 9 hrs** : 1 journée avec pique-nique- Baudinard - Le vallon de l'Eouve

⇒ **Jeudi 3/12 à 9 hrs** : 1/2 Journée - Le Thoronet - Le Villars - Le Moutas

L'énigme du mois

Sur la place de ce village se trouve un fontaine assez imposante , elle fut à l'origine alimentée par une source située à 7 Kms sur le territoire de la commune de ZAOU(nom provençal). A quelle date cette fontaine fut –elle inaugurée?
On trouve aussi dans cette commune la forêt domaniale du Pélenc. Ce nom est assez répandu dans la région, mais que désigne-t-il en général?
Réponses à envoyer à : victor.allaerts@sfr.fr
Solution de l'énigme du mois dernier : Chapelle Notre Dame de la Liesse à Vérignon.